



**PRÉFET
DE LA RÉGION
BRETAGNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement

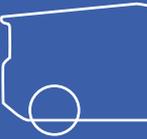


Immatriculations de véhicules neufs en Bretagne

**2019 dans la continuité,
2020 s'annonce perturbée**

Août 2020

Service Connaissance
Prospective et
Évaluation



En 2019, 145 500 véhicules neufs sont immatriculés en Bretagne, 3 % de plus qu'en 2018.

Les motorisations alternatives aux thermiques, hybrides et électriques continuent de gagner du terrain. Près d'un quart des mises en circulation annuelles de voitures particulières intervient entre le début du mois de mars et la fin mai, comme l'année précédente.

En 2020, la fermeture des établissements commercialisant les véhicules et le confinement de la population impactent les mises en circulation de véhicules neufs à partir du mois de mars.

Pascal Lauzier, Annie Lehuger, Ludivine Neveu, Dreal Bretagne.

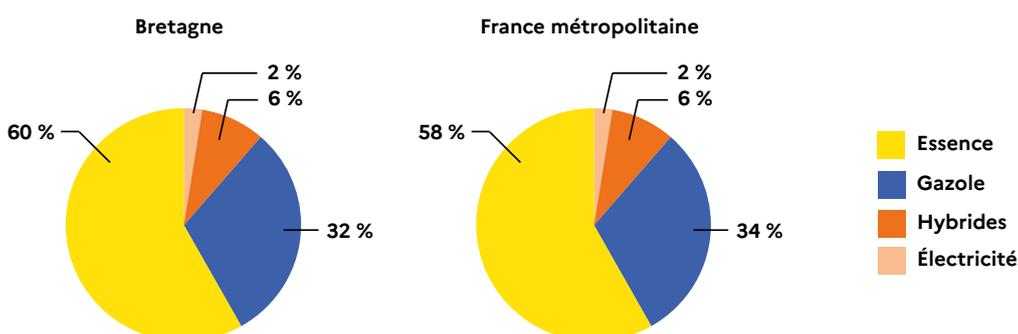
4 % des immatriculations de voitures neuves pour 5 % de la population française

En 2019, sur les 3,2 millions de véhicules neufs mis en circulation en France métropolitaine, 145 500 véhicules sont immatriculés en Bretagne. Parmi eux, on compte 89 700 voitures particulières immatriculées dans la région constituant 4,1 % de celles mises en circulation au niveau national pour 5 % de la population française.

Dans la région, la motorisation des voitures neuves diffère de celle observée en France métropolitaine. En 2019, le diesel occupe une place moins importante dans les immatriculations annuelles de voitures particulières en Bretagne qu'en France métropolitaine (respectivement 32 % et 34 %) tandis que la part des moteurs essence s'avère plus grande (respectivement 60 % et 58 %).

Motorisations des voitures neuves : la part de l'essence un peu plus importante en Bretagne

Immatriculations des voitures particulières selon la motorisation en 2019



Source : Ministère de la Transition Écologique et Solidaire – SDES, RSVERO

2019 : baisse des immatriculations de voitures et poursuite de la transition entre motorisations

En Bretagne, les immatriculations neuves, tous types de véhicules confondus, progressent de + 3,2 % en 2019 (+ 4,2 % au niveau national). Cette hausse est principalement portée par la progression des deux-roues et véhicules agricoles. Cependant, les voitures particulières qui constituent la majeure partie des nouvelles mises en circulation diminuent de - 1,2 % alors qu'elles progressent de + 1,6 % en France métropolitaine.

En Bretagne comme ailleurs, les motorisations essence ont pris progressivement le pas sur les moteurs diesel parmi les immatriculations annuelles de voitures neuves (27,6 % en 2011 jusqu'à 60 % en 2019). Les automobiles consommant du gasoil ne représentent plus que 32,4 % des mises en circulation régionales en 2019. Pendant cette dernière année, les mises en circulation de voitures diesel en Bretagne baisse de - 4,6 % alors que le nombre de celles fonctionnant à l'essence apparaît quasiment stable (- 0,3 %).

La part des voitures neuves équipées d'un moteur hybride ou électrique demeure minoritaire parmi les mises en circulation annuelles en Bretagne (respectivement 7,5 % et 0,6 %) comme au niveau national. Pour autant, comme ailleurs, le nombre de ces véhicules progresse chaque année depuis 2011. En 2019, le nombre de voitures hybrides neuves augmente de + 6,6 % en Bretagne (+ 17,9 % en France métropolitaine) et celles ayant un moteur électrique, fortement aidées par les mesures incitatives, progresse de + 38,1 % (+ 37,7 % en France) .

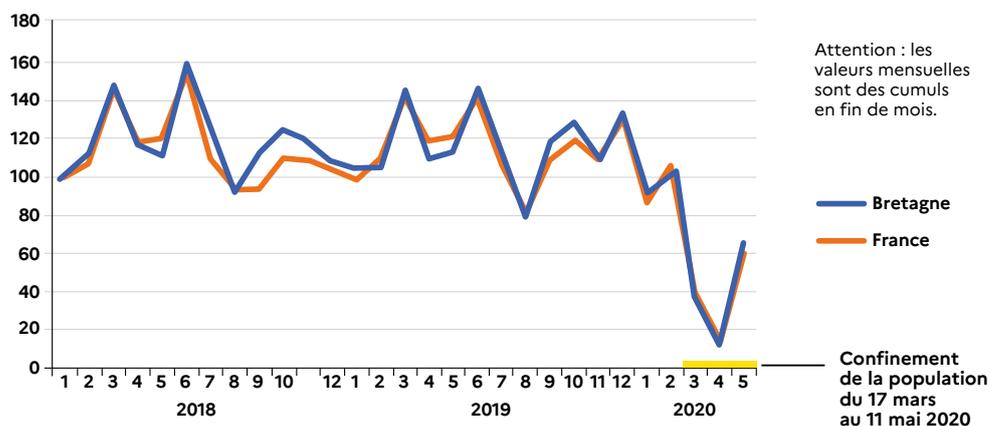


2020 : une année incomparable

Comme au niveau national, les immatriculations de voitures neuves en Bretagne s'avèrent saisonnières. Ces dernières années, elles connaissent notamment un pic en mars et juin puis un creux en août comme dans l'ensemble des régions de France métropolitaine. En 2019, comme en 2018, les mois de mars, avril et mai représentent ensemble plus du quart des immatriculations neuves de voitures particulières (respectivement 10 %, 8 % et 8 % en 2019).

Immatriculations de voitures neuves : mars, avril et mai 2020 fortement impactés

Évolution mensuelle des immatriculations des voitures particulières (en base 100 en janvier 2018)



Source : Ministère de la Transition Écologique et Solidaire – SDES, RSVERO

L'année 2020 sera incomparable. Avec près de 12 300 mises en circulation de voitures neuves en janvier et février 2020, en baisse par rapport à l'année précédente (- 8,2 %), les 3 mois suivants sont marqués par les conséquences économiques et commerciales du confinement de la population à domicile. En mars 2020, autour de 2 500 voitures particulières sont immatriculées dans la région soit 73,5 % de moins qu'en mars 2019. Le mois suivant, la chute apparaît encore plus forte (- 88 % en avril).

Le 11 mai 2020, le déconfinement de la population, la réouverture progressive des établissements commerciaux et des entreprises amorcent une nouvelle période. Le nombre de voitures immatriculées en Bretagne en mai 2020 s'avère inférieur de 41,3 % aux mises en circulation de mai 2019, une baisse moins marquée qu'en France métropolitaine (- 49,1 %).

Au total, en Bretagne, on compte presque 16 000 immatriculations de voitures neuves de moins entre début mars et fin mai 2020 que pendant la même période l'année précédente.

Quelles seront les conséquences des mesures économiques accompagnant la remise en route de l'économie et des opérations commerciales des professionnels du secteur automobile sur les achats de voitures neuves les prochains mois ? Sondés sur

leurs intentions d'achat de voitures, par l'Insee (enquête CAMME 2020), les Français formulent récemment des réponses comparables à celles exprimées en janvier 2020. Ceux qui déclarent ne pas envisager d'achat de voiture demeurent plus nombreux que ceux qui disent avoir l'intention d'en acquérir une. En mai, ce solde d'opinion, négatif, retrouve son niveau du mois de janvier après s'être fortement dégradé en mars et avril.

Sources et définitions

Les données sur les immatriculations de véhicules neufs proviennent du répertoire statistique des véhicules routiers (RSVeRo) géré par le service de la donnée et des études statistiques (SDES) du ministère de la Transition Écologique. Les données sont issues du système d'immatriculation des véhicules (SIV).

L'ensemble de véhicules neufs est constitué de douze catégories (voiturettes, motos, remorques ...) parmi lesquelles les voitures particulières et commerciales constituent la majorité.

Pour en
savoir +

Analyses et données
nationales, régionales et
départementales :

www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr



**PRÉFET
DE LA RÉGION
BRETAGNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement**

L'Armorique
10, rue Maurice Fabre
35065 Rennes cedex
02 99 33 45 55

Directeur de publication : Marc Navez